



Conseil de tutelle

UNISA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/656  
8 décembre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE LA REVERENDE ALLYSON D. PLATT, ECUMENICAL  
PEACE INSTITUTE, NORTHERN CALIFORNIA CHAPTER, CLERGY  
AND LAITY COUNCIL, CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS  
TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

ECUMENICAL PEACE INSTITUTE  
Northern California Chapter,  
Clergy and Laity  
P.O. Box 9334 Berkeley, CA 94709

Le 9 novembre 1987

M. le Président du Conseil  
de tutelle  
Bureau S-3350  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y. 10017

Ma vive préoccupation pour le sort du peuple paluan m'incite à m'adresser à vous. Au lendemain du récent scrutin au sujet de l'Accord de libre association, il a été fait état de violences contre les plaignants dans une action en justice tendant à contester le vote à Palau, et de cas de corruption et d'irrégularités financières parmi le gouvernement Sali.

La légalité des deux référendums tenus en août à Palau, et à la suite desquels l'Accord a été adopté, est mise en question. Je demande instamment qu'aucun changement ne soit apporté au statut politique de Palau jusqu'à ce que la légalité des référendums ait été établie, jusqu'à ce qu'une enquête approfondie ait eu lieu au sujet des allégations d'intimidation et de violence contre les plaignants à l'action en justice à Palau, enfin, jusqu'à ce qu'une enquête ait eu lieu sur les bruits de corruption et de détournements de fonds qui auraient été commis par le Président Lazarus Sali. Le peuple paluan doit pouvoir poursuivre sans la présence militaro-nucléaire des Etats-Unis l'existence pacifique qu'il a toujours eue au long de son histoire.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Rev. Allyson PLATT

Aumonière